Compte rendu de la réunion consommateurs AMAP Les Gumes

- St Sébastien sur Loire du 23 mai 2011

portant sur les difficultés économiques et de production du producteur

Présents

26 « mangeurs » 6 familles excusées

Ordre du jour

- 1. Présentation des résultats du sondage
- 2. Votes
- 3. Définition des critères prioritaires pour le choix d'un nouveau producteur
- 4. Informations sur les disponibilités de producteurs en LA et prestations proposées
- 5. Création d'une association loi 1901
- 6. Décisions et actions à prévoir

1 - Présentation des résultats du sondage

- Résultats :

81 % des mangeurs ne veulent pas renouveler leur contrat avec Didier en septembre 2011.

- Principales motivations :

- rapport insatisfaisant de la quantité/prix des produits livrés en hiver et au printemps. La qualité gustative des produits est relativement peu remise en cause (à part radis et concombres).
- Manque de visibilité concernant la viabilité de l'exploitation. Pas de projet de restructuration proposé de la part du producteur aux mangeurs.
- Manque de communication du producteur avec les mangeurs ayant découlée sur une perte de confiance qui s'est accentuée depuis février.

(Pour le détail, conféré tableau des sondages et compte rendu du19 mai transmis par mail aux amapiens)

Echanges avec les amapiens :

- Didier est-il informé de ce résultat ?

Il a été averti de vive voix et a reçu le tableau de synthèse en main propre.

Le point de vue des experts, Jean-Eric Durand, Hervé Le Roux et Camille Langlais lui a été communiqué : endettement important, redressement financier très difficile à envisager, cessation de l'activité recommandée pour limiter les frais financiers et humains. Question fondamentale : comment arrêter dans les meilleures conditions pour pouvoir rembourser le maximum de sa dette ?

- 1. La vente de son matériel ne pourrait couvrir au mieux que 1/3 de ses dettes
- 2. Le dépôt de bilan : quelles conséquences pour Didier
- 3. La revente en l'état : sans doute la meilleure solution mais ne couvrira pas toutes ses dettes

Position actuelle de Didier :

Veut poursuivre et trouver une autre AMAP (Legé ?), mais il s'est aussi inscrit au BDI (bulletin des départ d'installation) pour trouver un repreneur.

- Comment a-t-il réagi?

Didier a paru surpris. Il n'a pas entendu le même son de cloche des experts : « difficile de rétablir sa situation, mais ils n'ont pas dit clairement qu'il ferait mieux d'arrêter. » L'expertise de Camille Langlais n'a pas donné lieu à un rapport écrit. Ce dernier a indiqué qu'il n'a sans doute pas été assez clair avec Didier et retourne le voir jeudi 26 mai. Une rencontre réunissant Didier, les experts et des représentant des 2 Amaps qu'il fournit, lui sera proposée à l'issue de sa visite.

Quelle est la légitimité du vote proposé concernant la reconduction avec Didier ? Les contrats sont individuels, chaque amapien peut attendre septembre pour annoncer son choix ?
D'après le sondage, seulement 8 mangeurs sont prêts à re-signer avec Didier en septembre.

<u>Du point de vue du producteur</u>: sans anticipation de la part des mangeurs concernant leur renouvellement ou pas, la situation de Didier s'aggravera. Plus nous laissons passer de temps, plus l'endettement de l'exploitation s'accentue et se creuse.

<u>Du point de vue des amapiens</u>: **la majorité des mangeurs souhaite conserver une Amap légumes**. Pour trouver un autre producteur disponible en septembre, la recherche doit commencer maintenant. Le choix du producteur devant être arrêté avant fin juin et les nouveaux contrats signés dans la foulée afin de donner des garanties au producteur.

- Serait-il possible de faire cohabiter 2 producteurs de légumes au sein de la même Amap ? Cette situation est assez complexe à gérer et peut engendrer des tensions. Les « mangeurs » ont tendance à comparer les paniers et les prix. La ferme de Rublé vit cette situation avec l'Amap des Sorinières. Ce mode de fonctionnement est inconfortable pour les producteurs.

2 - Votes :

- L'unanimité des présents vote pour l'arrêt avec Didier en septembre.
- L'unanimité des présents vote pour la recherche d'un nouveau producteur.

3 - Définition des critères prioritaires pour le choix d'un nouveau producteur

a -Qualité du producteur

Attention particulière portée sur les compétences techniques et financières du futur producteur, les raisons qui le motivent à distribuer en Amap.

b- Taille et prix des paniers

Constats:

- La taille moyenne des familles de mangeurs à Saint-Seb est de 2 adultes et 2 enfants, profil de base des paniers d'Amap en LA dont les prix moyens varient entre 15 et 16 €. Le panier doit contenir les quantités de légumes suffisantes pour cuisiner et servir un plat à une famille type.
- Didier livrait des demi-paniers (2 personnes) au prix de 12,50 €.

- Exemple de contenu de panier à 15 € (Amap de Treillières)

Panier de printemps

Pdt nouvelle	800 g
courgettes	1.1 kg
Oignon blanc	1 botte
fèves	700 g
épinards	600 g
Petits pois	300 g
salade	1 pièce

Proposition:

Privilégier des paniers pour 4 personnes entre 12 et 16 € avec possibilité de demi panier à partager. Souscription d'un seul contrat pour 2 familles, à charge pour les mangeurs de se regrouper selon leur besoin (1 panier tous les 15 jours ou partage du panier).

c- Diversités des légumes cultivés

En culture biologique, les agriculteurs doivent diversifier leur production. Une moyenne de 20 à 30 est traditionnellement demandée

d- Jour de distribution

- **Vendredi** pour ne pas compliquer l'organisation des Amaps.
- La salle mise à disposition par la Ville gratuitement est bloquée sur un planning établi tous les ans au plus tard en avril. Le planning 2011-2012 est déjà arrêté. Un changement de date serait très difficile.
- René n'est pas disponible le mardi.

Bernard le serait difficilement car dépendant d'un co-voiturage.

Rappel:

Le passage du vendredi au mardi a été évoqué car la moitié des premiers mangeurs en 2008 avait demandé ce jour.

Sur les 26 familles présentes en réunion, seules 2 sont intéressées par le mardi.

4 - Informations sur les disponibilités de producteurs en LA et prestations proposées

- Ferme de Rublé (produits laitiers), Saint Colomban (44)

• Jour de distribution : mardi

• Prix des paniers : 12 € (pour correspondre au prix actuel, mais peut évoluer)

• Une seule taille de panier

• Maraîcher déjà installé depuis plus de 2 ans en BIO

Exemple de paniers à 12 euros:

Panier printemps	Panier été	Panier automne	Panier hiver
3 poireaux	1 botte carottes	1,9 kg tomates	1 potimarron
1 kg carottes	1 botte bette	1 pastèque	1 betterave
1 botte bette	1 concombre	1 aubergine	1 choux pomme
1 botte radis	2 courgettes	1 poivron	1 celeri
3 kg Pomme de terre	500 g pdt nouvelles	1 courgette	2 tomates
1 salade	1 salade		1 salade
3 poireaux	3 courgettes	1 kg tomates	900 g carottes
1 kg carottes	1 poivron	500 g haricots verts	2 poireaux
200 g de mâche	3 tomates	1,3 kg demi-secs	1 choux rouge
1 botte bette	1 choux rouge	1 salade	1 navet
1 botte choux verts	550 g haricots verts		2,7 kg pomme de terre
1 ail	1 salade		1 salade
	0,8 kg tomates	1 kg tomates	3 poireaux
	1 melon	0,5 kg tomates	1 kg carottes
	2 courgettes longues	ancienne	1 betterave
	1 courgette ronde	1 celeri	700 g d'endives
	1 poivron	1 brocoli	1 salade
	1 aubergine	1 poireaux	
	1 salade	1 salade	
	1 kg tomates		3 poireaux
	0,5 kg tomates noires		1 kg carottes
	750 g haricots verts		1 choux fleur
	3 poivrons		100 g de mâche
	1 salade		1 rutabaga
			1,5 kg pdt

Pauline et Guillaume, Le Cellier (44)

- Jour de distribution : vendredi
- Prix des paniers : 16 € (une seule taille de panier dans un premier temps)
- Une seule taille de panier pour une famille de 2 adultes/2 enfants
- Terre déjà labellisée bio, culture pour septembre déjà plantée.
- Description du panier :
 - o un minimum de 5 légumes différents en quantités "cuisinables" pour chacun des légumes. Gamme de légumes en Automne/Hiver : Betterave, brocoli, carde, carotte, céleri rave, chicorée, chou de Bruxelles, chou fleur, chou pomme, courge, épinard, échalote, fenouil, mâche, navet, oignon, panais, persil, poireau, pomme de terre, radis, radis noir, roquette, rutabaga, salade.
 - Gamme de légumes au Printemps/été : aubergine, betterave botte, carde, carotte botte, céleri branche, concombre, courgette, épinard, fenouil, fraise, haricot, melon, navet nouveau, oignon botte, persil, poivron, pomme de terre nouvelle, radis, rhubarbe, tomate, salade

Exemple de paniers :

Panier d'hiver

carotte	1.5 kg	
Pomme de	2 kg	
terre		
Poireau	1.5kg	
Radis noir	750 g	
Salade	1 pièce	
Betterave	750 g	

Panier d'été

tomate	2 kg
courgette	1.5 kg
poivron	2 pièces
Salade	2 pièces
concombre	2 pièces
haricot	750 g
Bouquet de	1 pièce
basilic	
Persil /	1 pièces
ciboulette	

Informations complémentaires :

- Ce couple de maraîchers est parrainé par Jean-Eric et recommandé par D. Vuillon qui les a rencontré récemment.
- Ils ont besoin à deux de produire 70 paniers à 16 € pour démarrer et pouvoir vivre de leur production. Ils veulent progressivement augmenter de 15 paniers par an pour arriver en 5 ans à 130 paniers. Ils ont déjà des engagements pour septembre avec l'Amap du Cellier. Ils leur restent à trouver acheteur pour 50 paniers.
- Ils comptent faire 48 livraisons par an.

5 - Création d'une association loi 1901

- Beaucoup d'amapiens sont prêts à s'engager avec un autre producteur de légumes.
- La majorité des adhérents des autres Amaps (œufs, produits laitiers, pains) veulent poursuivre.
- La création d'une association n'est possible que si suffisamment de « mangeurs » sont prêts à participer au bureau de l'association (au minimum 5/6 personnes, au moins un représentant par producteur).

6 - Décisions et actions à prévoir

- Visites des producteurs disponibles sur leur exploitation :
 - <u>Mercredi 25 mai de 19h30 à 21 h</u>: visite de l'exploitation « Les rangs d'oignons » du couple établi au Cellier. Adresse : 24 allée de Clermont 44850 Le Cellier.
 - Samedi 28 mai : porte ouverte du GAEC des Grands chênes à Dompierre sur Yon
 - <u>Mardi matin 31 mai à 10h30</u>: visite de la Ferme du Rublé. Adresse : Ruble, 44310 Saint-Colomban

Les personnes intéressées pour participer aux visites peuvent contacter Sophie Moreau pour « Les rangs d'oignons », Amelie Bougy pour « la ferme de Rublé » et Claude Archidoit pour « les grands chênes ».

- Prévoir série de questions et rédaction d'un CR pour l'ensemble des amapiens suite aux visites.
- Organiser une réunion courant juin (date à définir) pour présenter les producteurs aux amapiens.
- Prévoir date de mise en œuvre et signature des nouveaux contrats pour les Amaps légumes, produits laitiers, ...
- Prévoir réunion pour validation de création d'une association loi 1901 et organiser les statuts.